



MON PREMIER ASSUREUR

24 août 2017

LA MAE ASSURE LA RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Assureur mutualiste créé en 1932 par des enseignants, la mission première de la MAE, N°1 de l'Assurance Scolaire, reste invariablement la même : protéger tous les enfants quoi qu'il arrive. Acteur incontournable du monde de l'éducation, son engagement militant et son expertise assurantielle lui confèrent une connaissance inédite du « terrain scolaire ».

En plaçant l'enfant au cœur de ses préoccupations, la MAE relève chaque année de nouveaux défis dans un esprit d'entraide et de solidarité : être à l'écoute des enfants, répondre aux besoins des parents et aux attentes des enseignants pour les accompagner au quotidien et assurer le mieux-vivre ensemble.

1 - ASSURANCE SCOLAIRE : DES GARANTIES QUI FONT LA DIFFERENCE

L'assurance scolaire protège l'enfant et préserve son bien-être, en cas d'accident ou de maladie. Elle comprend les garanties « **conduite à l'école** » et « **école à domicile** » pour lui permettre de **suivre sereinement sa scolarité**, ne pas être doublement pénalisé en accumulant du retard et en étant isolé de ses camarades.

À chaque rentrée, les contrats sont également renforcés ou des garanties créées afin de **répondre aux besoins des adhérents et aux évolutions sociales**. Ainsi, le « **soutien psychologique en cas de harcèlement ou cyberharcèlement** », permet à l'enfant de faire face à une situation difficile et d'éviter isolement et souffrance.

C'est enfin une assurance **adaptée à la vie scolaire**, avec notamment la couverture des **activités obligatoires** (cours, récréation, etc.), des **activités facultatives périscolaires** (cantine, étude, garderie, classe verte, etc.) et le **trajet**.

L'ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE, C'EST OBLIGATOIREMENT :

la Responsabilité Civile,
qui couvre l'enfant responsable d'un dommage

ET

l'Individuelle Corporelle,
qui protège l'enfant victime d'un accident.

À la MAE, **aucune franchise** n'est appliquée.

Les parents sont donc remboursés **dès le 1^{er} euro à leur charge**.

La MAE contribue ainsi à **la préservation d'un climat apaisé** entre équipes éducatives et familles.

Toutes les informations sur le Groupe : www.mae.fr

Nous suivre :  @maesolidarite

 facebook.com/maesolidarite

2 - DE LA PREVENTION, POUR SENSIBILISER LES ENFANTS, LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

Violences entre pairs (harcèlement, cyberviolence, jeux dangereux), **sensibilisation aux gestes de premiers secours**, **aux médias**, **accidents domestiques**, **consommations à risques**, etc. Des thématiques investies par l'équipe prévention **tout au long de l'année**, sur tout le territoire :

SENSIBILISER les enfants



ACCOMPAGNER les parents



INFORMER les enseignants



SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION À L'ÉCOLE – 4^{ème} édition – du 15 au 19 janvier 2018

Les premiers secours et les gestes qui sauvent : nouvelle thématique 2018

Des ateliers prévention animés en classe :

- par des militants MAE
- par les enseignants et les équipes pédagogiques

Un nouvel outil pédagogique : **Le Club des Super-Héros**

Parcours numérique pour les cycles 1,2 et 3



3 - DES ACTIONS D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE

Au-delà des garanties contractuelles, la MAE intervient au titre de **l'action sociale et de l'aide exceptionnelle**, pour aider ses adhérents à faire face à des situations difficiles.

CHAQUE ANNÉE
un budget de l'ordre de
500 000 €
consacré à la Solidarité

De plus, la MAE est partenaire des **Restos du Cœur** et du **Secours Populaire Français**. Des milliers d'enfants bénéficient de la prise en charge de leur assurance scolaire à chaque rentrée.

**"L'approche de la MAE est fondamentalement différente des autres assureurs :
la MAE est une organisation de l'Économie Sociale et Solidaire ;
le BIEN-ETRE DE SES ADHERENTS est essentiel.**

**En conjuguant ASSURANCE, PREVENTION ET ENTRAIDE,
la MAE œuvre pour que le mieux vivre ensemble à l'école
soit une réalité, au quotidien, pour tous."**

Philippe BÉNÉT, Président National de la MAE